

HALLET (Robert), Administrateur de la Banque coloniale (Bruxelles, 18.10.1900 - Bruxelles, 25.10.1947). Fils de Adrien et de Rosa, Alice.

Dès sa jeunesse, Robert Hallet fut durement formé à la vie de planteur par Adrien Hallet, son père, qui a déjà fait l'objet d'une notice biographique de l'ARSOM (*Biogr. col. belge*, Tome I, col. 473).

Dès l'âge de 25 ans, à la mort de son père, il se trouve devant des responsabilités importantes que lui imposent ses nombreux postes d'administrateur dans des sociétés ayant leur champ d'activité à Sumatra ou en Malaisie. Son grand mérite sera d'en assurer le maintien d'abord, le développement ensuite. Les plantations existantes sont agrandies et de nouvelles sont établies.

Peu à peu, chacune des sociétés d'exploitation du Groupe possédera des plantations d'hévéas parmi les plus perfectionnées, à côté des plantations d'Elacis. L'équilibre financier en est ainsi mieux assuré.

Robert Hallet poursuit la grande idée de son père avec une inlassable énergie; il développe et perfectionne les plantations de palmiers à huile en Extrême-Orient.

En 1940, Sumatra et la Malaisie fournissent au monde 250 000 tonnes d'huile de palme, soit presque autant que toute l'Afrique qui, elle, en est encore surtout aux exploitations de palmeraies naturelles.

Mais l'Afrique évolue et Robert Hallet tourne ses regards vers elle. Il assure le contrôle de plusieurs sociétés agricoles en Angola et notamment celui de la Companhia agricola de Angola et de la Companhia agricola de Cazebo, qui représentent à elles deux un investissement de plus de 100 millions d'escudos.

En même temps, Robert Hallet développe les plantations au Congo belge, constituées alors par des palmeraies à Lukula dans le Mayumbe et par 3 000 ha d'hévéas dans la province de l'Equateur.

C'est en 1938 que Robert Hallet envoya dans la Cuvette centrale, région relativement peu exploitée au Congo, une équipe de planteurs à la recherche de nouvelles concessions. Ceux-ci constatent bientôt que les sols et le climat conviennent particulièrement à la culture de l'hévéa et délimitent des concessions près du lac Tumba et dans la région de la Tshuapa. Deux sociétés d'exploitation furent créées: Les Cultures équatoriales et La Compagnie congolaise de l'Hévéa.

En 1940, 3 600 hectares sont déjà plantés, lorsque la guerre bouleverse les programmes. Suivant l'exemple de son père, en 1914, Robert Hallet part pour les Etats-Unis afin d'être en mesure de conserver la direction effective de ses affaires. Il le fera dans des conditions extrêmement difficiles. L'extension de la guerre en Extrême-Orient sépare les alliés de la totalité de leurs approvisionnements de caoutchouc naturel et il y a bientôt pénurie. Pour y parer dans la mesure du possible, Robert Hallet, d'accord avec le Gouvernement de la Colonie, conçoit un plan audacieux en établissant des plantations d'hévéas denses comportant 2 500 arbres à l'hectare, ce qui devait permettre une récolte plus rapide. La fin de la guerre et la remise en exploitation des plantations d'Extrême-Orient permettront de ramener la densité des arbres à la normale et d'étendre les surfaces d'hévéas au Congo belge.

La guerre a causé de grands dommages aux plantations et aux usines d'Extrême-Orient. Si, en Indochine, elles n'ont guère souffert, en Malaisie et en Indonésie, elles ont dû être totalement abandonnées depuis 1942. La richesse du sol et l'absence d'entretien les a rendues semblables à la jeune forêt nécessitant des frais énormes pour les remettre en état.

C'est avec confiance et énergie que Robert Hallet n'hésite pas à donner des ordres, dès 1945, pour cette remise en état. A Sumatra, à la suite des difficultés politiques du moment, les 45 000 ha ne seront que progressivement rendus à leurs propriétaires de 1947 à 1951.

Robert Hallet ne put malheureusement pas assister au couronnement de ses efforts et la mort est venue le 25 octobre 1947, à l'âge de 47 ans, briser brutalement sa belle et féconde carrière.

Sa vive intelligence, la clarté de ses vues, la sûreté de son jugement, la compétence dans les affaires et la droiture de son caractère laisseront un souvenir durable chez tous ses amis et collaborateurs.

Son caractère, comme l'écrivait un de ses amis peu après sa mort, « l'a toujours, par instinct et par volonté, mais avec aisance, mené aux faites ».

Sa participation au travail des hommes a été féconde. Son œuvre est restée vivante.

Robert Hallet était chevalier de l'Ordre de Léopold (1933), chevalier de l'Ordre de la Couronne (1927), chevalier de l'Ordre du Lion (1932), officier de l'Ordre d'Orange Nassau (1932), chevalier de la Légion d'Honneur et chevalier du Soleil Levant (1923).

24 janvier 1957.

M. Van den Abeele.

Bull. de l'Ass. Int. colon. Belges, 1^{er} nov. 1947, p. 128. — *Rev. col. belge*, 15.11.1947, p. 632. — *Recueil. fin.*, Bruylant, Brux. 1939, III. — *Trib. cong.* 30.4.1929, p. 4; 15.7.1927, p. 3.